



Rupture de contrat de prof à l'init. de l'employeur

Par **honolulu_old**, le **01/12/2007** à **18:36**

Bonjour à tous,rnrnJe me tourne vers vous car je suis confrontée à un problème qui m'affecte vraiment :rnrnJe suis en contrat de professionnalisation cdd dans une pme de 3 employés depuis 1an, je prépare un bts muc.rnTout se passait bien, jusqu'à ce que l'entreprise ait des difficultés financières (pas de procédure genre liquidation ou redressement) et on me fait sentir que je suis un poids pour la boîte car mon poste, il est vrai n'est pas à caractère directement productif (je ne suis « qu'assistante »), et ils se passeraient bien de moi.rnDe plus quelques changements structurels ont fait que je me suis sentie mise au placard, et maintenant on m'accuse de me tourner les pouces et de ne pas m'impliquer assez dans l'entreprise !rnDu coup je fait tout pour montrer que je m'implique et montrer que je suis utile, mais j'ai peur que mes efforts ne servent à rien. En effet mon patron est rarement là et mon supérieur m'as dans le nez, donc le reporting est malgré cela certainement mauvais...rnMon patron m'as fait des reproches la semaine dernière et m'a précisé que si les difficultés financières persistaient et qu'il devait supprimer un poste, ce serait le mien... (les autres sont en cdi...)rnrnrnJe m'inquiète beaucoup et cette histoire me met vraiment le moral à zéro...rnAis-je vraiment des raisons de m'inquiéter ?? est ce qu'ils ont le droit de casser mon contrat alors que je n'ai fait aucune faute (et je m'applique, srtt en ce moment à ne pas en faire) ??rnAidez moi svp...Je veux juste pouvoir passer mon examen , c'est tout ce qui compte pour moi...rnrnMerci d'avance pour vos réponses !!!